



Renégociation d'une saisie sur salaire

Par **Jcvr**, le **17/05/2017** à **19:13**

Bonsoir, Suite à un jugement du TGI une saisie sur salaire a été adressée à mon entreprise qui l'a mise en place sans que je puisse en discuter ou négocier un montant ni même un échéancier. Comment puis-je faire pour renégocier le montant de la saisie sur salaire ? Jean-Claude.

Par **cocotte1003**, le **17/05/2017** à **20:18**

Bonjour, les saisies salaire sont là pour que le créancier soit payé malgré les réticences du débiteur. L'huissier a dû mettre en place une saisie vous permettant de garder une somme pour vivre, cette somme dépend de la composition de votre foyer. Il y a peu de chance pour que vous puissiez renégocier le montant, seul le créancier peut demander à l'huissier de changer le montant, cordialement